

Cultivons l'Epanouissement



Collège et lycée 2021/2022



Mot du chef d'établissement

Madame, Monsieur, Chers Parents du Collège et du Lycée,

Vous trouverez ci-joint la circulaire habituelle de rentrée 2021 avec le calendrier de l'année scolaire. Toutes les dates ne sont pas fixées, elles vous seront communiquées au fur et à mesure tout au long de l'année scolaire.

Nous maintenons la communication enseignants – parents par l'outil école directe. Nous comptons sur chacune et chacun pour pratiquer une communication respectueuse des personnes dans toute situation.

A la rentrée, tous les élèves seront accueillis en présentiel. Nous appliquerons le protocole révisé édicté par le Ministère.

L'année scolaire 2021-2022 poursuit quatre priorités (au niveau national) :

- L'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général. Les principales mesures visent à :
 - adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire;
 - o donner la priorité à la lecture :
 - o poursuivre le redressement du niveau de mathématiques ;
 - o parachever la réforme des lycées ;
 - développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de Pix;
 - o inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires ;
 - o renforcer l'activité physique.
- L'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- L'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive;
- L'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

Au Collège et au Lycée, outre le projet d'établissement, les activités éducatives se positionnent en référence aux :

- programmes de chaque matière ;
- Socle commun de connaissances et de compétences ;
- Parcours : avenir, santé, citoyen, artistique et culturel.

Vous aurez l'occasion dès la rentrée, de rencontrer l'équipe de direction qui œuvre remarquablement au quotidien à la mise en œuvre de ces orientations : Monsieur Bertrand RENAULT, directeur adjoint du Collège, Monsieur Odin FRENEL, directeur adjoint du Lycée, Madame Frédérique DERIGNY, responsable du niveau Terminale et Monsieur Jean-René MASQUELIER, directeur adjoint aux classes préparatoires.

Je vous remercie pour la confiance que vous accordez à l'Institution et vous souhaite de reposantes vacances estivales.



Projets liés au développement durable

Stratégie

Actions

Eglise VerteLaudato Si				Référence	
 Cohésion sociale 	Pauvreté	– E au	– Energie	Biodiversité	Objectifs du développement Durable Agenda 2030 des Nations Unies
Développer l'engagement participatif	Poursuivre une action de solidarité	Réduire la consommation d'eau	Réduire l'empreinte énergétique	Contribuer au bien-être à Saint Jean	Objectifs Saint Jean
CVDC, CVL, CVEEco-déléguésSchool of Leadership	Projets humanitaires Saint Jean : Ici et là-bas	Economiseurs d'eau	PhotovoltaïqueChangement des chaudières	 Réduire le plastique non recyclable Fontaines à eau filtrée Plus d'espaces verts à Saint Jean Mesurer la qualité de l'air 	Actions
					Résultats

SOMMAIRE

•	Organigramme: direction - associations	p 5
•	Suivi des élèves : pastorale - vie scolaire - point écoute - infirmerie	p 6
•	Rentrée – Organisation :	p 7
	Rentrée - Réunions de parents - AG APEL - Temps d'intégration des élèves (6ème et 2nde) - Collège numérique/Classes IPAD - Manuels scolaires (ARBS), carte Génération #HDF - Fournitures scolaires et remise de l'iPad - Casiers - Photos de classes/individuelles - Droit à l'image et à la voix/Traitement des données personnelles (RGPD) - Certificat de scolaritée - Certificat médical d'aptitude EPS - Carnet de correspondance.	- t
•	Horaires : Collège / Lycée / Prépa	p 11
•	Absences et retenues	p 11
•	Devoirs surveillés	p 12
•	Ecole directe	p 12
•	Choisir et réussir son orientation	p 13
•	Restauration	p 14
•	Transports	p 15
•	Règlement financier et tarifs 2021/2022	p 15
•	Activités : CDI - Association Sportive du collège et du lycée - activités du midi	p 17
•	Calendrier 2021/2022	p 19
•	Pastorale collège et lycée 2021/2022 :	p 20
	Projet/Temps forts - Sacrements - Profession de Foi - Cycle de conférences	
•	Résultats aux examens et concours 2021	p 35
•	Vos contacts	р 36

Ce livret est adressé à toutes les familles qui nous confient la scolarité de leur enfant. Il reprend un maximum de renseignements et de dates utiles pour l'année scolaire 2021/2022. Certaines informations sont très importantes et ne feront pas l'objet d'un rappel.

Merci de prendre le temps de le lire attentivement et de le conserver



Organigramme

I. Direction

Jean-Marie CHUEPO Chef d'établissement collège, lycée et prépa

Directeur coordinateur de l'Institution

Bertrand RENAULT Directeur adjoint du collège

Responsable des niveaux 6ème/5ème/4ème/3ème

Responsable de la liaison CM2/6ème

Odin FRENEL Directeur adjoint du lycée

Responsable des niveaux 2^{nde} et 1^{ère}

Responsable de l'orientation et de la liaison 3ème/lycée

Frédérique DERIGNY Responsable du niveau Terminale

Jean-René MASQUELIER Directeur adjoint aux classes préparatoires

Emmanuelle DECLERCQ Adjointe de direction à la vie scolaire

II. Associations

O.G.E.C. (Organisme de Gestion)	Président : François SERPAUD
A.P.E.L. (Association des Parents d'élèves)	Président : Grégory DESTAILLEUR
Anciens de Saint Jean	Président : François HUGOO
Association Sportive	Président : Jean-Marie CHUEPO



Suivi des élèves

✓ Pastorale

Marie ILSKI Responsable de la pastorale Collège Eric DANNEELS Responsable de la pastorale Lycée/Prépas

Prêtres accompagnateurs:

Un Prêtre de Saint Martin Collège et Lycée
Un Prêtre de Saint Martin Ecole et Confirmations

Père Pierre-Marie HOMBERT Prépas
Père Bernard DESCARPENTRIES Adultes

√ Vie scolaire

Emmanuelle DECLERCQ Adjointe de direction à la vie scolaire,

Référent vie scolaire au Collège

Jean-Pierre LANOY Référent vie scolaire au Lycée

Laurence DEVENYNS Responsable vie scolaire en Prépa

✓ Point écoute

Contact : Agnès DUBREUCQ

A sa demande ou sur conseil d'un enseignant, d'un éducateur, chaque jeune peut rencontrer, en toute confidentialité, Madame DUBREUCQ, psychologue de l'établissement :

• Le mardi de 9h à 15h

Le vendredi de 9h à 13h

Les parents peuvent également solliciter un rendez-vous avec leur enfant pour un entretien ponctuel. Les rendez-vous sont pris auprès du standard de l'établissement.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant puisse rencontrer Madame DUBREUCQ, merci de le signaler par écrit à son attention avant le 31 août 2021.

✓ Infirmerie

Contact : Brigitte DELABRE

Horaires d'ouverture				
Lundi	0h 11h25 / 12h 14h / 14h20 16h20			
Mardi	9h -11h35 / 12h-14h / 14h20 – 16h30			
Mercredi	9h - 12h30			
Jeudi	9h -11h35 / 12h-14h / 14h20 – 16h30			
Vendredi	9n - i inso / izn-i4n / i4nzu – ionsu			

En dehors de ces horaires, le bureau de vie scolaire au rez-de-chaussée prend en charge les demandes.

Il est obligatoire d'apporter son carnet de correspondance visé au préalable par le professeur si l'élève était en cours. Un élève malade doit d'abord passer à l'infirmerie ou au bureau de la vie scolaire, il est interdit d'appeler directement les parents pour rentrer chez soi.

Les parents qui recevraient un appel de leur enfant doivent téléphoner à l'infirmière ou au bureau de la vie scolaire et faire le point avant d'entreprendre une démarche.

Par ailleurs, si vous avez du matériel médical (compresses, pansements, sparadrap, bandes....), des fauteuils roulants pliants pour faciliter les déplacements au sein de l'établissement, nous serions preneurs; merci de contacter l'infirmière à la rentrée.



Rentrée - Organisation

A cette rentrée 2021/2022, Saint Jean accueillera près de **1940** élèves (école, collège et lycée) et environ **450** étudiants (prépa).

1. Rentrée de l'équipe éducative et des élèves

Tous les élèves seront accueillis sur le temps scolaire, sous réserve de directives éventuelles du Ministère de l'Education Nationale concernant la situation sanitaire liée au coronavirus Covid-19.

- ✓ Mercredi 1^{er} septembre 2021 : Pré-rentrée des équipes
- ✓ Jeudi 2 septembre 2021 : Rentrée des élèves Collège Lycée CPGE



○ **6**^{ème} rentrée à 8h15 et sortie à 15h40



- 5 rentrée à 14h00 et sortie à 16h00
- 4 rentrée à 14h30 et sortie à 16h30
- **3^{ème} :** rentrée à 15h00 et sortie à 17h00



2 **2^{nde} :** rentrée à 9h00 et sortie à 12h00 ====>

○ **1 ère** 🖁 rentrée à 13h30 et sortie à 16h00

est en ligne sur le site internet :

https://www.stjeandouai.eu/5-actualites/livreaccueil-lyceen-20212022.html

Un livret d'accueil du lycéen

○ **Terminale** ‡ rentrée à 10h00 et sortie à 12h00

Réunions de Parents de rentrée

Lieu : amphithéâtre Sœur Emmanuelle (accès 150, rue Saint Jean)

- Parents de 6ème : Le lundi 13 septembre à 18h - Parents de 5ème : Le jeudi 9 septembre à 18h - Parents de 4ème : Le vendredi 10 septembre à 18h - Parents de 3ème : Le lundi 6 septembre à 18h - Parents de 2nde : Le mardi 7 septembre à 18h - Parents de 1ère : Le mardi 14 septembre à 18h - Parents de **Terminale** : Le jeudi 16 septembre à 18h

Ces réunions sont importantes, nous vous conseillons vivement d'être présents :

- → Mot d'accueil de la direction et présentation de l'année et des nouveautés.
- → De la 6^{ème} à la 2^{nde} : Découverte de l'équipe éducative et des progressions dans chaque matière.
 - En 1ère et Terminale : Accueil et échange avec les professeurs principaux uniquement
- → Elections des parents correspondants avec l'APEL.

3. Assemblée Générale de l'ape

Samedi 18 septembre 2021, à 10h à Saint Jean

4. A. Temps d'intégration des élèves de 6ème

Les élèves de 6ème auront un emploi du temps adapté <u>du jeudi 2 septembre au lundi 6 septembre matin</u>, pour découvrir le collège et ses exigences. Le planning vous sera envoyé par mail avant la rentrée. L'emploi du temps officiel ne sera effectif qu'à partir du lundi 6 septembre après-midi.

Jeudi 2 septembre	8h15 – 15h40 Pause repas de 12h10 à 13h50 (repas offert)
Vendredi 3 septembre	8h15 – 15h40
Lundi 6 septembre	09H10 – 12h10 puis cours normal l'après-midi au regard de l'emploi du temps de votre enfant



Différents ateliers seront proposés :

- Remise des documents administratifs et visite du collège avec le professeur principal
- Rencontre avec la CPE et l'équipe de la vie scolaire -
- Explication de l'emploi du temps et présentation du livret du jeune collégien
- Présentation du fonctionnement de la restauration
- Présentation de la pastorale
- Découverte du CDI

- Présentation de l'infirmerie et du point écoute
- Présentation du service informatique et de la salle numérique
- Présentation du Genius bar
 - Conseils méthodologiques

B. Journée d'intégration des élèves de 2^{nde} (si le contexte sanitaire le permet)



Une journée d'intégration est prévue le <u>vendredi 10 septembre 2021</u> pour les élèves de 2nde. Une circulaire sera communiquée le jour de la rentrée. Au programme de cette journée particulière :

- Tournoi sportif sur la plage de Fort-Mahon-Plage (SOMME) suivi d'un pique-nique
- Temps de méditation pour confier cette aventure de trois années au lycée qui commence
- Balade dans la nature avec challenge interclasse

5. Collège numérique - Classes IPAD

Tous les élèves au collège sont équipés d'un **IPAD**. Les nouveaux collégiens récupéreront leur iPad le lundi 30 août 2021 (voir paragraphe **7**.).

Cet outil numérique, au service des apprentissages, vient compléter les cahiers, les classeurs de vos enfants.

Il faut voir l'IPAD comme un support pédagogique parmi d'autres et un outil à la portée de tous, utile pour rechercher et transmettre des informations, pour présenter des exposés, et faciliter les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Des manuels scolaires papier seront disponibles en salle de classe pour certaines disciplines (français, histoire-géographie, éducation morale et civique, latin, allemand, physique et SVT). Les licences numériques seront intégrées à l'IPAD, il n'est donc pas nécessaire de les commander via l'ARBS. Toutefois, si vous souhaitez obtenir certains manuels scolaires papier en complément des licences numériques, vous pouvez effectuer une commande auprès l'ARBS (voir paragraphe 6.). Les élèves du collège fonctionneront à partir de la Gsuite Education et utiliseront principalement

l'application **CLASSROOM**. Elle permettra d'échanger entre les enseignants et les élèves d'un point de vue pédagogique. Bien entendu, nous serons vigilants sur son utilisation en classe et dans l'enceinte de

Bien entendu, nous serons vigilants sur son utilisation en classe et dans l'enceinte de l'établissement. <u>La charte IPAD</u> est commune à l'ensemble des niveaux. Nous vous demandons de bien en prendre connaissance avec votre enfant avant la rentrée.

Dès les premiers jours, un temps d'explication et de formation sera prévu avec la nouvelle promotion de 6ème. Les parents de 6ème et leur enfant sont invités à une réunion d'information sur l'utilisation du numérique au collège le <u>lundi 20 septembre 2021, à 18h</u> à l'amphithéâtre Sœur Emmanuelle. Celle-ci sera animée par M. RENAULT, les enseignants référents numériques et le personnel du service informatique. Une formation à destination des parents sera proposée <u>le samedi 25 septembre et/ou le samedi 2 octobre 2021</u> en fonction des demandes.

Manuels scolaires (ARBS) - carte Génération #HDF 6.

Une convention signée entre l'Institution et l'ARBS (Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires) permet aux élèves de Saint Jean d'acheter et de revendre les manuels scolaires.

Une cotisation de 6 € non remboursable est demandée pour chaque élève par l'ARBS.

Les sommes dues doivent être réglées à l'ARBS au plus tard le jour de la distribution (cotisation et première échéance).

Attention: pour pouvoir obtenir vos livres à Saint Jean, vous devez dans la mesure du possible vous enregistrer sur le site de l'ARBS avant le 15 août 2021, à l'adresse suivante : www.arbs.com La distribution des manuels scolaires se déroulera le jour de la rentrée (Prévoir un sac pour reprendre les livres).

Distribution des manuels scolaires (ARBS)

Collège Pour les familles ayant commandé des	Horaire banalisé le jour de la rentrée	Lycée 2 ^{nde} 1 ^{ère}	Horaire banalisé le jour de la rentrée
manuels papier		Terminale	

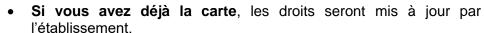
Permanence de distribution ARBS collège et lycée : le mercredi 8 septembre 2021 de 9h30 à 11h

Carte Génération #HDF pour les lycéens

Tout lycéen peut bénéficier d'une subvention créditée sur une carte personnelle et gratuite appelée « carte Génération #HDF ».

Elle est de 100 € en 2^{nde}, et de 55 € en 1^{ère} et terminale.

Si vous n'avez pas encore la carte, vous devrez en faire la demande sur le site http://www.generation-npdcp.fr/ Après validation de votre demande, vous recevrez directement la carte chez vous.





Fournitures scolaires - remise de l'iPad (uniquement pour le collège) 7.



Pour les familles ayant fait le choix de commander via l'APEL, la distribution des fournitures scolaires se fera par les membres de l'APEL dans la Saint Jean Sport Arena le lundi 30 août 2021 de 9h00 à 17h00. Pour les nouvelles familles intégrant le projet iPad, la tablette sera remise à cette occasion même si vous n'avez pas commandé les fournitures scolaires via l'APEL. La convention iPad signée sera à transmettre le lundi 30 août pour pouvoir récupérer l'iPad.

Sur proposition de l'APEL, le foyer du collège propose la vente de fournitures scolaires de base. Cela a pour but de permettre aux élèves de se dépanner en cas de perte, de casse...

Aucune liste de fournitures n'est proposée au lycée. Certains enseignants laissent toute latitude aux élèves, d'autres ont des demandes plus spécifiques qui seront faites à la rentrée.

Achat groupé de calculatrices :

Un achat groupé sera proposé dès la rentrée aux élèves de 2^{nde} par l'équipe des professeurs de mathématiques. Inutile donc d'acheter un modèle à l'avance. Si vous devez renouveler votre matériel, il est judicieux d'attendre la rentrée (circulaire distribuée à la rentrée).

Il n'y aura bien entendu aucune obligation d'achat et vous restez libre d'utiliser un modèle.

8. Casiers

Les lycéens peuvent bénéficier d'un casier.

Les casiers sont mis à disposition avec un contrat de location, pour 25 euros par an, par chèque uniquement (à l'ordre de Saint Jean). Pour toute demande, merci de vous rapprocher de Monsieur LANOY.

Les collégiens n'ayant pas de salle de classe attitrée, rencontrant un problème médical ou pratiquant dans le cadre de l'Association sportive peuvent solliciter Madame DECLERCQ pour obtenir un casier.

9. Photos de classe/individuelles

La photo de classe (à confirmer en fonction de la situation sanitaire) et les photos individuelles auront lieu :

- Pour les élèves du collège : vendredi 17 septembre 2021.
- Pour les élèves du lycée : jeudi 16 septembre 2021.
- Pour les élèves de prépa : mercredi 15 septembre 2021.

COMMANDE DE PHOTOS

Vous aurez la possibilité de commander les photos de classe et les photos individuelles de vos enfants en vous connectant directement sur le site https://ecole-directe.com à l'aide de vos identifiants et mots de passe, avec règlement par carte bancaire.

Les paiements en espèces ne seront pas acceptés.

10. Droit à l'image et à la voix / Traitement des données personnelles

Dans le cadre des activités du collège ou du lycée, les élèves peuvent être photographiés ou filmés. Les images ou vidéos peuvent être diffusées (par exemple : diaporamas, Ici Saint Jean Info Saint Jean, hebdo Saint Jean, site internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram), sites du Diocèse et de la Paroisse Saint Maurand-Saint Amé, écrans de communication interne, fiche de présentation de l'établissement ...)

En cas de refus de diffusion, merci de le signifier par écrit sur la fiche d'autorisations de rentrée remise à votre enfant à la rentrée.

Par ailleurs, vous trouverez joint à ce livret de rentrée une note d'information relative au traitement des données personnelles concernant les élèves et les responsables légaux (RGPD).

11. Certificat de scolarité

Vous pourrez obtenir un certificat de scolarité directement en ligne sur votre espace Ecole directe à partir du 15 septembre 2021.

Certificat médical d'inaptitude EPS

Pour le bon fonctionnement des cours d'EPS et notamment pour la constitution des groupes en classe de terminale, les certificats médicaux d'inaptitude totale ou sur une activité bien précise doivent être présentés <u>absolument</u> aux professeurs d'EPS lors de la première séance d'EPS en septembre. Ces certificats doivent couvrir une période précise.

13. Carnet de correspondance

Les élèves reçoivent le jour de la rentrée un carnet de correspondance. Ce carnet est un moyen de communication entre la famille et l'établissement, il doit permettre une correspondance rapide entre les parents et l'équipe éducative.

Pour le collège, il est en complément du carnet de correspondance <u>numérique</u> des élèves sur ECOLE DIRECTE (remarques sur le travail et/ou le comportement).

L'élève doit toujours l'avoir sur lui!

Le principe est simple : tout écrit doit être signé à la fois par les parents et le membre de l'équipe éducative concerné.



Horaires

Collège - Lycée - Prépa:

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi	Collège 8h15 – 12h10 13h50 – 16h50	Lycée	Prépa
Mercredi	Cours le matin ; pas de cours l'après-midi (sauf section sportive rugby et option basket- ball et compétitions de l'association sportive)	8h15 – 12h10 12h55 – 17h45	8h15 – 13h05 14h – 17h45
Samedi		Pas de cours	

- Pour les collégiens et lycéens, une étude surveillée est proposée le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 17h45.
- Le matin : l'accueil des élèves est possible dès 7h30. Nous souhaitons vraiment éviter les attentes en dehors de l'établissement.
- Certaines options pourront être dispensées durant le midi.



Notre secteur (avenue du Maréchal Leclerc) est accidentogène, notamment en raison de la proximité du passage des tramways et de la circulation des voitures. Nous demandons aux parents de ne pas stationner en double file. La plus grande vigilance est attendue de tous.





Absences

En cas d'absence imprévisible de votre enfant, vous devez prévenir **impérativement** l'établissement avant 10h le matin :

par téléphone au **03-27-94-46-73** ou par mail à <u>absence@stjean-douai.eu</u>

<u>Aucune absence d'élève ne sera enregistrée par le standard.</u>

Retenues

- Collège: les retenues s'effectueront le mercredi de 13h à 16h ou le samedi matin de 8h à 12h.
- Lycée : les retenues s'effectueront <u>le samedi matin de 8h à 12h.</u>



Devoirs surveillés

Pour certains niveaux, un DS ou des épreuves communes sont organisés en plus des cours sur un créneau horaire défini dans l'emploi du temps :

- En 3^{ème}: un créneau de 1h50 tous les 15 jours le jeudi de 08h15 à 10h05 (semaine Q1- A)
- En **2**^{nde} : un créneau de 2h tous les 15 jours le lundi après-midi et une semaine d'épreuves communes en fin d'année.
- En 1ère: un créneau de 2h tous les 15 jours le lundi après-midi. En fonction des aménagements apportés à la réforme du baccalauréat, des épreuves communes pourront être organisées dans l'année.
- En **Terminale** : un créneau de DS est prévu le mardi matin.

Ces DS ont pour objectif de mettre l'élève en situations similaires à celles des examens officiels.

Ces DS sont **obligatoires. Toute absence devra être justifiée.** <u>Ces épreuves d'entrainement seront rattrapées systématiquement le samedi matin</u>.



Ecole directe est un outil de communication essentiel entre l'équipe éducative, les familles et les élèves.

La majorité des circulaires sera adressée sur le compte Ecole directe Famille. Il est primordial de le consulter très régulièrement.

Les parents d'élèves du Collège et du Lycée peuvent consulter via Ecole directe :

Collège et Lycée

- Les notes et moyennes de leur enfant au fur et à mesure de leur saisie par les professeurs,
- Les bulletins et les relevés de notes des deux DNB blancs
- Les absences
- Les retards
- Les sanctions
- La facturation

Collège	Lycée
Le carnet de correspondance numérique (remarques sur le travail et/ou le comportement)	Le cahier de texte numérique

Attention

Ne pas confondre compte <u>famille</u> et compte <u>élèves</u>.
Les identifiants et mots de passe son

Les identifiants et mots de passe sont différents.

Nous vous demandons de ne pas communiquer les codes d'accès parents à vos enfants.

De plus, des <u>informations importantes</u> peuvent être communiquées par le biais de cette plateforme (informations générales de la direction, dates des conseils de classe, des réunions, des forums ...).

Les élèves ont leurs propres identifiant et mot de passe pour un accès limité.

Pour les nouveaux élèves, les identifiants et mots de passe seront remis en classe à la rentrée et leurs parents recevront leurs identifiant et mot de passe par mail et/ou par SMS.

<u>Ces informations ne changent pas si vous étiez déjà à Saint Jean (parents et enfants).</u>
En cas d'oubli de mot de passe ou d'identifiant, la demande de nouveaux codes se fait en ligne.

Vous pouvez paramétrer votre compte pour recevoir <u>des notifications par mail,</u> afin d'être alertés lorsque vous recevez des messages sur Ecole directe ou que des documents sont déposés sur votre espace.

Choisir et réussir son orientation



1. Orientation choisie = Orientation réussie



Parents, enseignants, éducateurs, représentants de l'APEL..., anciens élèves sont concernés pour l'accompagnement au choix personnel et professionnel de chacun de nos élèves dès la 6ème.

Forum Post-Bac Samedi 11 décembre 2021 de 9h à 12h

Forum des métiers Samedi 19 mars 2022 de 9h à 12h

L'éducation au choix ou l'accompagnement à l'orientation se construit tout au long de la scolarité de façon à permettre aux jeunes de cheminer vers un projet en adéquation avec leurs capacités, leurs sensibilités, tout en veillant au contexte familial, économique, géographique...



Cet accompagnement comprend:

- Des réunions d'information sur les cursus de formation avec leurs passerelles, leurs dynamiques (voir le paragraphe 2. ci-dessous)
- Une mise en lien avec les structures, les personnes ressources, les dispositifs en charge de l'orientation lors des forums post-bac et des métiers
- Un dialogue permanent entre élève-famille ou responsables, et l'école

2. Réunions d'information sur l'orientation

COLLEGE

- Présentation des différentes voies après la 3^{ème}
 pour les parents et élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} date à déterminer
- Présentation de la prépa métier, des voies professionnelles et technologiques pour les parents et élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} – date à déterminer
- Présentation du lycée et des spécificités de la classe de 2^{nde}
 pour les élèves de 3^{ème} rencontre avec M. FRENEL, responsable de l'orientation et de la
 liaison 3^{ème} lycée novembre / décembre 2021
- Présentation des options et des spécialités du lycée pour les parents et élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} – pendant la matinée Portes Ouvertes du samedi 4 décembre 2021

LYCEE

- Présentation des spécialités en 1^{ère} et Terminale
 pour les élèves de 2^{nde} début décembre 2021 lors du carrefour de l'orientation (nouveauté 2021)
 pour les parents lors de nos portes ouvertes du samedi 4 décembre 2021
- Présentation du Bac pour les parents et élèves de 3^{ème} et 2^{nde}: Conférence lors du forum Post-Bac le <u>samedi 11</u> <u>décembre 2021.</u>
- Poursuite des études modalités d'inscription Post-Bac (utilisation de Parcoursup) pour les parents et élèves de Terminale - le jeudi 20 janvier 2022.
- Conférence sur des formations par nos anciens élèves ou responsables
 Pour les lycéens: le jeudi soir sur inscription. Madame DEMONT invite des anciens élèves et/ou responsables pour présenter certaines formations post-bac (médecine, droit, commerce, informatique, formations littéraires, ...)



Contact administration : Marie-Catherine CARON / Stéphanie LOGEZ Contact pour problème de santé – régime spécifique : Brigitte DELABRE, infirmière

1. Les élèves de collège-lycée ont le choix entre externe ou ½ pensionnaire

La ½ pension choisie par les familles est indiquée sur la facture.

Les élèves qui déjeunent occasionnellement (externes) approvisionneront leur carte SELF préalablement au prix d'un repas exceptionnel à 6,50 €.

Les élèves <u>pratiquant une activité de l'association sportive collège et/ou lycée</u>, devront amener leur propre panier repas suite à l'assemblée générale de l'association sportive qui aura lieu le jeudi 16 septembre 2021. Il ne faudra donc pas inscrire votre enfant en demi-pension ce ou ces jour(s) là.

Fonctionnement CARTE SELF ET BORNE KIOSK

La carte SELF est valable toute la scolarité de l'élève : l'élève gardera la même carte d'année en année. Aucune autre carte ne sera délivrée (en cas de perte, la nouvelle carte sera facturée 10 €).

Cette carte est obligatoire pour accéder au distributeur de plateau du self.

L'élève qui a oublié sa carte SELF devra se présenter à la borne KIOSK située dans le hall de la chapelle pour se voir délivrer un ticket « carte oubliée » (valable toute la journée). L'oubli répété de carte sera sanctionné.

La borne KIOSK permet aussi de consulter son compte, de créditer la carte self par carte bancaire ou par chèque.

3. Espace numérique TURBOSELF

Vous créez votre identifiant et votre mot de passe en ligne à l'adresse :

https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2631

Cet espace numérique vous permet de payer en ligne les repas (pour les externes).

4. Les élèves devant suivre un régime

Les élèves qui doivent suivre un **régime alimentaire strict** (<u>allergies graves avec certificats médicaux</u> à l'appui) devront passer à l'infirmerie pour prendre un dossier de **demande de PAI** (Projet d'Accueil Individualisé).

Une réunion avec les familles concernées, l'infirmière et le responsable de la restauration sera organisée.

Un certificat médical est alors obligatoire.

5. Aides à la restauration

Du Conseil Départemental pour les collégiens. Transmettre votre avis d'imposition 2020. Cette aide est décidée et octroyée par le Conseil Départemental. Elle peut varier de 0,89 € à 1,87 € par repas.

Contact: Madame CARON - mc.caron@stjean-douai.eu



Contact: Catherine NOWAK

Les <u>prises en charge de transport</u> pour 2021/2022 vous seront transmises par le Conseil Départemental ou par EVEOLE.

Nous rappelons aux familles qu'elles doivent transmettre au transporteur l'ancienne carte de transport et le nouveau document de prise en charge pour obtenir la carte 2021/2022.

Les familles bénéficiant d'un titre de transport via le réseau EVEOLE doivent systématiquement faire une demande auprès de leurs services.

La demande est à faire en ligne directement sur le site eveole.com

Règlement financier - Tarifs 2021/2022

Contact: Marie-Catherine CARON - Delphine RENARD

Facturation

Notre contrat d'association avec l'Etat (Loi DEBRE) laisse à la charge des familles certains frais de fonctionnement.

Le projet éducatif de l'école catholique est d'accueillir TOUS! Et d'être une école accessible à tous ceux qui en acceptant et en adhérant à notre projet, désirent nous confier l'éducation et l'instruction de leur enfant, indépendamment de leurs ressources.

Le service « facturation » de Saint Jean peut accompagner les familles qui exprimeraient des difficultés financières, et rechercher avec elles, aides et solutions, et ce dans la plus grande discrétion et confidentialité.

Un seul relevé est envoyé début octobre pour l'année scolaire entière, avec les éléments connus en début d'année (redevance famille, régime...).

Des relevés intermédiaires vous seront envoyés chaque fin de trimestre (Noël, Pâques, juillet) s'il y a des régularisations à faire (changements de régime, facturation d'autres éléments, bourses nationales...)

1. Tarifs annuels 2021/2022

	TOTAL ANNUEL EN COLLEGE	TOTAL ANNUEL EN LYCEE
Redevance familiale	890	1020
Demi-pension (1)	785 (a)	930 (b)
Redevance IPad	200	

- (1) (a) Demi-pension au collège : 1^{er} trimestre = 325 €, 2^e trimestre = 300 €, 3^e trimestre = 160 €.
 - (b) Demi-pension lycée : 1er trimestre = 405 €, 2e trimestre = 370 €, 3e trimestre = 155 €.

Le 3^e trimestre tient compte du départ anticipé des élèves du fait des examens de fin d'année.

2. Autres frais

- → Repas pris exceptionnellement (pour les externes) : 6,50 €
- → Etude collège : 2.50 € / heure
- → Cotisation annuelle APEL: 17 €
- → Location de casiers au lycée : 25 €
- → Classes IPAD : 20 € par mois, soit 200 € par an (cf. la convention iPad transmise lors de la remise des fournitures scolaires et la charte iPad qui devra être signée et renvoyée via CLASSROOM en début d'année).

Réductions – aides – bourses

a) Réduction sur la redevance familiale

Les familles qui inscrivent plusieurs enfants dans l'établissement bénéficient d'une réduction de :

- 10% pour le 2^e enfant
- 30 % pour 3^e enfant
- 60 % pour le 4^e enfant
- 100 % pour le 5^e enfant

Le tarif complet est appliqué à l'aîné.

b) Réduction sur la ½ pension (Hors prépa, maternelle)

Une réduction est accordée pour les familles ayant plusieurs enfants demi-pensionnaires à l'Institution (le tarif complet étant appliqué à l'aîné) :

- Pour le 2e enfant en demi-pension à Saint Jean 10 %
- Pour le 3e enfant en demi-pension à Saint Jean 30 %
- Pour le 4e enfant en demi-pension à Saint Jean 50 %

c) Bourses Saint Jean

Des bourses accordées par l'Institution Saint Jean sont proposées à toutes les familles selon leurs revenus. Ces bourses s'ajoutent aux autres réductions déjà accordées (familles nombreuses ou bourse de l'état). Voir imprimé joint.

d) Bourses et aides au collège

En plus des bourses Saint Jean, vous pouvez prétendre à d'autres aides selon votre situation : bourse nationale, bourse départementale, fonds social des cantines et aide à la restauration. Veuillez joindre Mme CARON à la rentrée et lui envoyer votre avis d'imposition, afin de consulter les barèmes de l'académie et de pouvoir vous envoyer un dossier pour l'obtention de ces différentes aides.

e) Bourses et aides au lycée

Pour les nouveaux arrivants boursiers, merci de remettre à Mme CARON à la rentrée le coupon de la notification d'attribution.

4. Autres remarques

a) Changement de régime

Afin d'éviter les excès et la multiplication des opérations administratives, tout changement de régime (sauf cas médical) ne pourra être pris en compte qu'en fin de trimestre, pour le trimestre suivant.

Dans ce cas, vous recevrez un bordereau de régularisation (positif ou négatif selon le cas) afin de corriger le régime connu en début d'année.

- 2e trimestre : avant les vacances de Noël.
- 3e trimestre : avant les vacances de Pâques.

b) <u>Les factures sont à régler par prélèvements mensuels automatiques ou par 3 chèques à donner à réception de la facture annuelle.</u>

c) Prélèvements automatiques

Les parents qui désirent régler par prélèvement automatique doivent remplir un mandat de prélèvement et y joindre un RIB. Cette mesure est inutile pour ceux qui réglaient déjà par prélèvements l'an dernier. Les parents qui désirent cesser le prélèvement doivent le signaler par écrit à la comptabilité (d.renard@stjean-douai.eu).

d) Absences de longue durée

Pour une absence de plus de 7 jours consécutifs, une réduction, uniquement sur la restauration, pourra être accordée. Il vous faudra alors faire une demande par écrit à la comptabilité en fournissant un certificat médical.

e) Assurance individuelle accident

Chaque élève est garanti contre les accidents corporels dont il peut être victime ou qu'il peut causer (au sein de l'établissement, lors des activités extrascolaires et du trajet). Cette assurance est souscrite par l'institution Saint Jean auprès de la Mutuelle Saint Christophe. Le coût de l'assurance est pris en charge par l'Institution Saint Jean et n'est pas facturé. Il est donc inutile de nous fournir une attestation d'assurance personnelle.

ATTENTON: l'établissement ne fournira plus directement d'attestation d'assurance aux élèves.

Chaque parent est invité à se connecter sur le site de la *Mutuelle Saint Christophe* en accès libre (« Espace parents » → Rubrique *Informations pratiques*) pour consulter la notice d'information dans laquelle figure le tableau des garanties, la définition des exclusions, le tarif et pour formaliser son accord.

<u>Après acceptation de la notice d'information, le parent obtient son attestation en retour.</u>



1. Le CDI (Centre de Documentation et d'Information)

Le CDI est accessible à l'ensemble des élèves de la 6ème aux classes préparatoires, en utilisation personnelle ou en groupe classe sur une amplitude d'ouverture de plus de 47heures/semaine (de 8h15 à 17h45 sans interruption). Il est constitué d'un espace documentaire contenant les ouvrages en accès direct ainsi que des tables individuelles et de groupes, d'un espace presse, d'une bibliothèque "loisirs" (romans et bandes dessinées, mangas...), et d'un secteur informatique de près de 40 places, avec accès à Internet. Les secteurs documentaire et informatique sont tous deux équipés de vidéo projection. La capacité d'accueil, tous secteurs confondus, est d'une centaine de places.

Un espace orientation intégré à la salle informatique est accessible à tous.

2. Association Sportive du collège et du lycée – cross du collège

Dans le cadre de l'Association Sportive, les professeurs d'E.P.S du collège et du lycée proposent une série d'activités sportives le mercredi et tous les midis de la semaine.

Le programme précis des activités et des horaires sera présenté aux élèves à la rentrée lors de l'assemblée générale. L'entrainement de l'AS est considéré comme un cours. L'élève s'engage à être présent à toutes les séances durant l'année scolaire.

Remarque importante: votre enfant devra prévoir son pique-nique personnel lorsqu'il aura entrainement le midi, il sera alors considéré comme externe sur les jours d'entrainement. Vous devrez informer Madame CARON par mail: mc-caron@stjean-douai.eu pour la modification du régime et de la facturation, pour le vendredi 24 septembre dernier délai.

Une participation unique de 10€ (chèque adressé à l'ordre de Saint Jean) sera demandée pour l'adhésion à une ou plusieurs activités.

Tous les élèves et membres de l'équipe éducative sont vivement invités à l'assemblée générale, qui se tiendra le :

Jeudi 16 septembre 2021 de 12h45 à 13h50. A l'amphithéâtre Sœur Emmanuelle

Le cross du collège sera organisé le jeudi 30 septembre 2021, en lien avec l'association ELA.

3. Activités du midi

Comme chaque année, une série d'activités sera organisée sur la plage du midi. La liste et les horaires seront précisés à la rentrée.

Parmi les activités probables : bibliothèque, CDI, foyer, télévision, chorale, clubs sportifs, rencontres pastorales, musique, ...

Calendrier 2021/2022

√ Calendrier des vacances scolaires - Académie de Lille - Zone B

Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 2 septembre 2021
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension	Pas de cours le vendredi 27 mai 2022
Vacances d'été	A partir du mardi 5 juillet 2022

- Temps pédagogique collège : le mercredi 20 octobre 2021. Les collégiens n'auront donc pas cours.
- Examens blancs
 - Brevets blancs en 3ème

1e : Les 10 et 11 janvier 2022 2e: Les 28 et 29 avril 2022

- Oraux de français en 1ère Les 8 et 15 janvier 2022 Les 29 mai et 5 juin 2021

- Grand oral blanc en Terminale Les 18 et 19 janvier 2021
- ✓ Epreuve orale du DNB 2021 en 3ème
 - Mercredi 18 mai 2022
- ✓ Stages en entreprise
 - 3^{ème} : du 12 au 14 janvier 2022 Soutenance le 22 janvier 2022
 - 2^{nde} : du 13 juin au 22 juin 2022 Soutenance obligatoire le 24 ou 25 juin 2022
- ✓ Epreuves ASSR :
 - En 5^{ème} (ASSR1) et en 3^{ème} (ASSR2) courant avril-mai 2022
- ✓ Rencontres individuelles parents / professeurs

Au collège : une rencontre est prévue la semaine du 8 novembre 2021

Au lycée : 2^{nde} et 1^{ère} : la deuxième quinzaine de **novembre 2021** ; Terminale : **début janvier 2022.**

- ✓ Baptême de promotion des prépas
 - Samedi 5 février 2021
- ✓ Forum post-bac

- ✓ Forum des métiers
- Samedi 11 décembre 2021
- ✓ Portes ouvertes
 - Samedi 4 décembre 2021 de 9h à 13h (Ecole, Collège et Lycée, hors Prépa)
 - Samedi 29 janvier 2022, horaires à définir (Prépa)
- ✓ Profession de Foi :
 - Remise du nouveau testament : Mercredi 20 octobre 2021
 - Remise de la lumière : Samedi 27 novembre 2021
 - Remise de la croix : Samedi 19 mars 2022
 - Profession de foi et baptêmes des collégiens à la Collégiale Saint Pierre de DOUAI : Samedi 14 mai 2022
- ✓ Sacrement de Confirmation : Dimanche 5 juin 2022, à 11h à la Collégiale Saint Pierre
- ✓ Premières communions des collégiens : Samedi 19 juin 2022

















L'Amour que Dieu a pour toi est infini: il dépasse tes attentes, tes désirs et tes soifs les plus profondes.

Pastorale collège

6^{ème}

Catéchèse ou Culture religieuse

Le mercredi matin tous les 15 jours

Choix du parcours via une enquête numérique envoyée à la rentrée

Moi, jeune et chrétien?

4ème

Catéchèse ou Culture religieuse

Le jeudi matin tous les 15 jours : miracles et apparitions autour de Marie, Pèlerinage à Banneux

Choix du parcours via une enquête numérique envoyée à la rentrée

Pour Tous:
Temps forts
Toussaint,
Noël, Pâques

Préparation aux sacrements Baptême Première Communion Confirmation

5ème

 Catéchèse ou Culture religieuse

Le vendredi matin tous les 15 jours

Choix du parcours via une enquête numérique envoyée à la rentrée

Profession de Foi

FESTI'COLLÉGIENS

Deux jours d'aventures ensemble à la Raismes avec les jeunes du diocèse

3ème

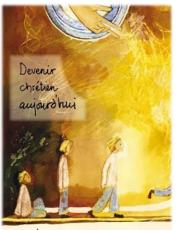
- Réflexion spirituelle animée par les étudiants de prépa
- Rencontre avec le Prêtre une fois par mois

En chemin vers le Baptême En route vers la première Communion!

De quoi yagit-il?

Nous vous proposons la préparation au sacrement de Baptême et/ou de première Communion.

Le baptême est la rencontre du Christ qui nous fait naître à la vie de Dieu, l'Eucharistie nourrit les baptisés.



c'est tout un chemin

Comment porganite la préparation?

<u>Baptême</u>: Un parcours de deux années avec des rencontres (le midi à Saint Jean) et des étapes.

<u>Première Eucharistie</u>: Un parcours d'une année avec des rencontres (le midi à Saint Jean), un temps fort et une célébration: le dimanche 19 juin 2022.



Comment plingatire?

Il suffit de vous inscrire via l'enquête numérique envoyée à la rentrée, de régler la participation de 14,50 euros pour acheter le carnet de voyage « Où demeures-tu ? » (par le biais d'Ecole Directe : paiement en ligne) <u>avant le 10 septembre 2021</u>.

Qui joindre pour plux d'informationx?

Marie ILSKI au 03.27.94.46.69 ou <u>m.ilski@stjean-douai.eu</u> Responsable Pastorale Collège

En route vers la Profession de Foi 2022

De quoi yagit-il?

La Profession de Foi n'est pas un sacrement, mais une étape vers une foi plus personnelle et vers le sacrement de Confirmation.

Réunion d'information

Lundi 27 septembre 2021 à 17h30 Présence indispensable des parents

Nous avons besoin de parents pour animer : les temps forts, la retraite! Rejoigneznous!



Une heure de catéchèse tous les quinze jours et cinq temps forts dans l'année :

Remise des Evangiles : <u>le mercredi 20 octobre 2021</u> à 10h10 dans la chapelle de Saint Jean.

Remise de la lumière : <u>le samedi 27 novembre 2021</u> de 14h30 à 17h30 à l'Institut de la Sainte Union avec une célébration à 18h en l'église Notre Dame (Douai).

Remise de la Croix : <u>le samedi 19 mars 2022</u> de 14h30 à 17h30 à l'Institution Saint Jean avec une célébration à 18 en l'église Notre Dame (Douai).

JDC (journée des collégiens) : le dimanche 8 mai 2022.

Une retraite de Profession de Foi : <u>le samedi 02 et le dimanche</u>
03 avril 2022 à l'Institution Saint Jean de Douai.

La célébration de Profession de Foi <u>le samedi 14 mai 2022,</u> aura lieu à la collégiale Saint Pierre de Douai



Comment plintatire?

Il suffit de vous inscrire via l'enquête numérique envoyée à la rentrée, de régler la participation de 50 euros par élève (sur école directe : paiement en ligne) <u>avant le 29 septembre 2021.</u>



Qui joindre pour plux d'informations?

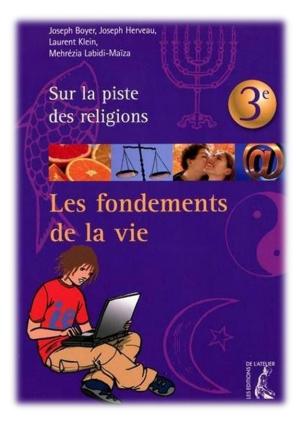
Marie ILSKI au 03.27.94.46.69 ou m.ilski@stjean-douai.eu Responsable Pastorale Collège

Pastorale lycée-prépa





Troisièmes - Trépas





Rencontres spirituelles 3èmes/prépas

Une nouvelle proposition pour cette année : les élèves des classes préparatoires de 1^{ère} année animeront une rencontre d'une heure tous les 15 jours avec les élèves de 3^{ème}.

En petits groupes de 15 jeunes avec un ou deux étudiants de prépa, vous partirez pour un voyage à la rencontre des religions et des fondements de la vie.

À quoi servent les religions?

Répondent-elles aux préoccupations des hommes?

Sur quels textes sacrés s'appuient-elles pour le faire?

Comment vivent les croyants?

Faisant écho aux préoccupations des adolescents, neuf thèmes choisis par des élèves (le corps, l'autre, la violence, le bonheur, la souffrance, l'environnement, l'argent, la liberté, l'autorité) permettent d'accéder à une connaissance plus subtile des religions, d'en découvrir un langage, des traditions (culturelles, cultuelles), des textes fondateurs et un patrimoine artistique. Des propositions de jeux, des évaluations rythment l'ouvrage et invitent les jeunes à mesurer leurs découvertes progressives.

Nous souhaitons par cette proposition de rencontre avec des jeunes adultes élargir le regard des adolescents, enrichir leur culture religieuse et aider au vivre-ensemble. **Eric Danneels**

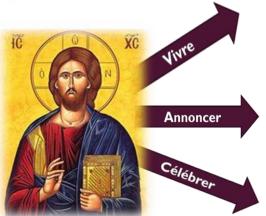


Cultivons l'Epanouissement

Lycéens



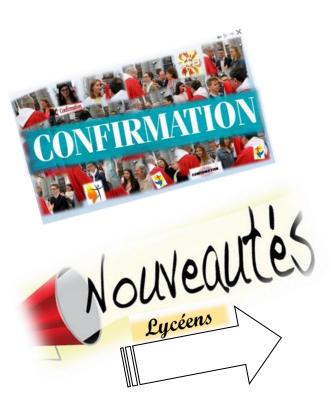


















Classes prépas



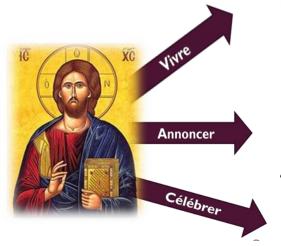




René Nouailhat

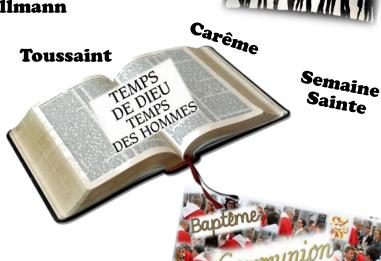






Noë1

Temps de Pâques





<u>Pour les Prépas 1ere année</u>

Animer en binôme un groupe d'élèves de troisième

<u>Le projet</u>: Faire rencontrer des élèves de troisième avec des jeunes postbac. Etablir un dialogue sur des thèmes d'actualité à partir de leur propre expérience de jeunes adultes. Apprendre à animer un groupe d'une quinzaine de jeunes dans une salle de classe. Si possible recentrer la discussion dans un cadre spirituel

Supports: DVD et Supports pédagogiques.

Rencontres: Tous les 15 jours



TERMINEZ LE WEEK END DANS LA JOIE DU CHRIST!

Eglise Notre Dame de Douai Du mardi au vendredi à 8h30

Collégiale Saint Pierre

Dimanche à 11h00

Eglise Notre Dame de Douai Samedi 18h00

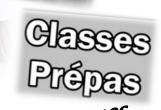
Eglise Notre Dame de Douai Dimanche 18h00



Notre-Dame dimanche

Célébrer

18h00



Messe animée par des jeunes, musiciens, chanteurs, animateurs venez nous rejoindre !



Propositions spirituelles

Père Pierre-Marie Hombert



CAUSERIES

Convivialité Liberté Croissance

Repas-débat, le lundi soir





Tenaillon Agrégé de philosophie et théologie. Spécialiste de théologie politique

Nicolas

Que sert à l'homme de gagner le monde*, s'il vient à perdre Son âme ? (Evangile selon Saint Marc 8, 36)

*HEC, ESPC, ESM, etc....





Une année dense et spirituelle avec les jeunes du diocèse de Cambrai

11-12 septembre 2021: Pèlerinage du saint Cordon Week-end Confirmands

<u>17 au 21 janvier 2022 :</u>

<u>6 au 13 février 2022 :</u> Pèlerinage à Taizé

6 novembre 2021: Préparation des Journée Mondiale de la Jeunesse de Lisbonne Veillée de concert de louange avec le groupe Holi à Saint Amand les Eaux

8 - 10 juillet 2022: Télé Cycla

08 mai 2022 : Journée des Collégiens à Liesse et Laon

Semaine des témoins <u> 17-23 août 2022 :</u> Pèlerinage à Lourdes



20 octobre 2021: Valenciennes L'Eglise, comme corps, et quelques bourrelets (Eglise, corps mystique)

onférences

17 novembre 2021: Maubeuge Jésus fait-il semblant d'être un homme ? (Le mystère de l'incarnation)

23 février 2022: Cambrai Et toi tu vas à la salle ? Que faire de son corps ? (Notre corps, temple de l'esprit)



19 janvier 2022 : Douai « Ceci est mon corps »...vraiment? (Théologie de l'Eucharistie)

Sur la route des sanctuaires mariaux de France



Dimanche 05 juin 2022

Confirmation

LYCEENS



5 rencontres dans l'année le vendredi de 18h00 à 20h30

Un week-enu avec les confirmands du diocèse 24 heures « Seigneur apprends nous à prier » avec les sœurs carmélites

Un chemin pour vivre avec la force de l'esprit saint

Une soirée avec les parents et les confirmands Une semaine à Taizé en Bourgogne du 06 au 13 février 2022 Une matinée chez Monseigneur DOLLMANN évêque de notre diocèse.



Pour renseignements et contact : Eric Danneels 0687701860 Mail: <u>e.danneels@stjean-douai.eu</u>





Certificat d'introduction à la théologie



Lycéens de Saint Jean

Année 2021/2022

A destination des lycéens, sur 3 années, à raison de 9h d'enseignement par an (1h mensuelle), le « certificat d'introduction à la théologie », permet de vivre une initiation à la théologie, c'est-à-dire l'étude des questions religieuses fondée sur les textes sacrés, les dogmes et la tradition catholique.

Ce parcours est accessible à tous lycéens souhaitant approfondir ou découvrir la foi catholique et l'enseignement de l'Eglise.

Chaque année, un module différent sera étudié :

<u>Module « Bible »</u>: La bible est le livre le plus vendu au monde (4 milliards d'exemplaires) mais que savons-nous de ce livre? Comment a-t-elle été rédigé? Livre historique? livre poétique? En quoi l'histoire du peuple hébreu peut nous être utile aujourd'hui? Parole de Dieu ou parole d'homme? Support pédagogique principal: **La Bible**





Module Laudato Si (Doctrine sociale de l'Eglise) :

« Elle est une catégorie « en soi » destinée à guider la conduite de la personne. Elle se situe à la rencontre de la vie et de la conscience avec les situations du



monde. » mais que dit l'Eglise du travail humain ? Ecologie ou « sauvegarde de la maison commune » ? Quelle différence ?

Support pédagogique principal : livre : « DOCAT »



Module « Questions de foi » : Ce module permettra d'aborder les grandes questions de la foi catholique et de l'existence notamment à partir du catéchisme de l'Eglise Catholique.

Support pédagogique principal : livre : « YOUCAT »

Pour valider le certificat d'introduction à la théologie, les élèves devront suivre les trois modules cependant chaque module étant indépendant, il est possible de ne suivre qu'un ou deux modules dont le suivi sera reconnu.



Père Bernard Descarpentries **Conférence/débat**



« Pour tous, enseignants, personnels, élèves et parents »

Déroulement des conférences :

- Temps autour de la « Parole de Dieu »
- > Enseignement en lien avec le temps liturgique
- Débat-partage







NOËL



paques















Résultats aux examens et concours 2021



<u>Diplôme National du Brevet - Session juin 2021</u>

Reçus : 100% Mentions : 95%

Très Bien	43%
Bien	40%
Assez Bien	12%
Admis	5%

Baccalauréat - Session juin 2021

Très bien avec félicitations du jury	Très bien	Bien	Assez bien	Admis	Oral	Refusé	Reçus 1 ^{er} groupe	Total
8	26	44	26	15	1	0	119	120
6,7%	21,7%	36,7%	21,7%	12,5%	0,8%	0	99,2%	100%

Concours – Admissibilités 2^{ème} année - juin 2021

	HEC	ESSEC	ESCP	EM	EDHEC	AUDEN-	GRENO-
				LYON		CIA	BLE EM
ADMISSIBILITES 2021							
Totaux	26*	50	73*	132	144	188	173
en ECS (sur 114)	22	32	47	78	82	95	90
en ECE (sur 119)	4	18	26	54	62	93	83
Barres d'amissibilités en points	425,48	413	395,3	370	373,7	315	301,5
	*plus 1 KCYR		*et 2 KCYR				



Prépa



Lycée



Collège



Ecole

Ecole primaire

246 rue Saint Jean 59500 DOUAI 03 27 94 46 61 secretariat.ecole@stjean-douai.eu

Collège - Lycée

246 rue Saint Jean 59500 DOUAI 03 27 94 46 60 contact@stjean-douai.eu



Pour signaler une absence au collège ou au lycée : 03-27-94-46-73 absence@stjean-douai.eu



